

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	30/09/2023	30/09/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 271 873		1 271 873	943 285
Chiffre d'affaires net	1 271 873		1 271 873	943 285
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			16 000	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			4 109	13 701
Autres produits			2 048	2 214
Total produits d'exploitation (I)			1 294 030	959 200
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			58 112	39 958
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			445 124	273 175
Impôts, taxes et versements assimilés			14 717	8 754
Salaires et traitements			350 583	343 936
Charges sociales			145 630	126 541
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			45 580	61 981
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			721	1 821
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			61 248	28 804
Total charges d'exploitation (II)			1 121 716	884 970
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			172 314	74 230
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			3 030	1 410
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			3 030	1 410
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-3 030	-1 410
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			169 284	72 820

Certifié conforme à l'original



Compte de résultat (suite)

	30/09/2023	30/09/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	120	280
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	120	280
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	97	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	97	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	23	280
Participation des salariés aux résultats (IX)	28 010	32 447
Impôts sur les bénéfices (X)	29 814	8 870
Total des produits (I+III+V+VII)	1 294 150	959 480
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 182 667	927 697
BENEFICE OU PERTE	111 483	31 783
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Certifié conforme à l'original

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2023	Net 30/09/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	4 273	1 710	2 563	2 777
Fonds commercial (1)	42 381		42 381	42 381
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 551	12 551		
Autres immobilisations corporelles	1 000 211	685 469	314 742	276 708
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 059 416	699 730	359 686	321 866
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	252 067	13 811	238 256	178 319
Autres créances	60 523		60 523	135 212
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	455 880		455 880	220 430
Charges constatées d'avance (3)	2 164		2 164	4 275
TOTAL ACTIF CIRCULANT	770 634	13 811	756 823	538 236
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 830 050	713 541	1 116 509	860 102
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Certifié conforme à l'original

Bilan passif

	30/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 625	7 625
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	763	763
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	263 965	262 182
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	111 483	31 783
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	383 836	302 353
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	170 390	208 135
Emprunts et dettes financières diverses (3)	161 017	8 870
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	28 565	28 720
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	233 373	116 259
Dettes fiscales et sociales	75 301	128 949
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	64 026	66 817
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	732 673	557 749
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 116 509	860 102
(1) Dont à plus d'un an (a)	203 542	103 199
(1) Dont à moins d'un an (a)	500 566	425 831
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Certifié conforme à l'original



Christophe LEFEVRE
Expert - Comptable
Commissaire aux comptes

Raphaël WALLUT
Expert - Comptable
Commissaire aux comptes

Sociétés Partenaires



CONSEIL EN FINANCES LOCALES



SECTION CATHOLIQUE PNE & TPE

MARIETTON FORMATION TRANSPORTS

SARL au capital de 7 625 €

**Siège social : Route départementale 30
69670 VAUGNERAY**

412 540 361 RCS LYON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos au 30/09/2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

À l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SARL MARIETTON FORMATION TRANSPORTS relatifs à l'exercice clos le 30/09/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SARL MARIETTON FORMATION TRANSPORTS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{ER} octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SARL MARIETTON FORMATION TRANSPORTS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

MARIETTON FORMATION TRANSPORTS – 30/09/2023
Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SARL. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SARL à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Villeurbanne, le 18 janvier 2024

Le Commissaire aux comptes,

ACTIEXPERT

Représenté par Christophe LEFEVRE

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2023	Net 30/09/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	4 273	1 710	2 563	2 777
Fonds commercial (1)	42 381		42 381	42 381
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 551	12 551		
Autres immobilisations corporelles	1 000 211	685 469	314 742	276 708
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 059 416	699 730	359 686	321 866
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	252 067	13 811	238 256	178 319
Autres créances	60 523		60 523	135 212
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	455 880		455 880	220 430
Charges constatées d'avance (3)	2 164		2 164	4 275
TOTAL ACTIF CIRCULANT	770 634	13 811	756 823	538 236
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 830 050	713 541	1 116 509	860 102
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 625	7 625
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	763	763
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	263 965	262 182
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	111 483	31 783
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	383 836	302 353
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	170 390	208 135
Emprunts et dettes financières diverses (3)	161 017	8 870
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	28 565	28 720
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	233 373	116 259
Dettes fiscales et sociales	75 301	128 949
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	64 026	66 817
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	732 673	557 749
Écarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 116 509	860 102
(1) Dont à plus d'un an (a)	72 514	103 199
(1) Dont à moins d'un an (a)	631 594	425 831
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons Intracom.	30/09/2023	30/09/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 271 873		1 271 873	943 285
Chiffre d'affaires net	1 271 873		1 271 873	943 285
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			16 000	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			4 109	13 701
Autres produits			2 048	2 214
Total produits d'exploitation (I)			1 294 030	959 200
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			58 112	39 958
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			445 124	273 175
Impôts, taxes et versements assimilés			14 717	8 754
Salaires et traitements			350 583	343 936
Charges sociales			145 630	126 541
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			45 580	61 981
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			721	1 821
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			61 248	28 804
Total charges d'exploitation (II)			1 121 716	884 970
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			172 314	74 230
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			3 030	1 410
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			3 030	1 410
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-3 030	-1 410
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			169 284	72 820

Compte de résultat (suite)

	30/09/2023	30/09/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	120	280
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	120	280
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	97	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	97	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	23	280
Participation des salariés aux résultats (IX)	28 010	32 447
Impôts sur les bénéfices (X)	29 814	8 870
Total des produits (I+III+V+VII)	1 294 150	959 480
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 182 667	927 697
BENEFICE OU PERTE	111 483	31 783
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL M F T

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 1 116 509 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 111 483 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/09/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 3 à 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 4 ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	42 381			42 381
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 273			4 273
Immobilisations incorporelles	46 654			46 654
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 551			12 551
- Installations générales, agencements aménagement divers		5 400		5 400
- Matériel de transport	912 064	78 000		990 064
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 747			4 747
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	929 362	83 400		1 012 762
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	976 016	83 400		1 059 416

Immobilisations incorporelles

Notes sur le bilan

Fonds commercial

	30/09/2023
Éléments achetés	42 380
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	42 381

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 496	214		1 710
Immobilisations incorporelles	1 496	214		1 710
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 551			12 551
- Installations générales, agencements aménagements divers		699		699
- Matériel de transport	635 356	44 668		680 024
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 747			4 747
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	652 654	45 367		698 021
ACTIF IMMOBILISE	654 150	45 580		699 730

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 314 754 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	252 067	252 067	
Autres	60 523	60 523	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 164	2 164	
Total	314 754	314 754	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	111 181
DEBIT.CRED.DIV.PROD.A REC	5 861
Total	117 042

Notes sur le bilan

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 7 625,00 euros décomposé en 1 525 titres d'une valeur nominale de 5,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 525	5,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 525	5,00

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 704 108 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	170 390	97 876	72 514	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	175	175		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	233 373	233 373		
Dettes fiscales et sociales	75 301	75 301		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	224 868	93 840	131 028	
Produits constatés d'avance				
Total	704 108	500 566	203 542	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	78 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	115 745			
(**) Dont envers les associés	160 842			

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	220 335
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	175
PERS DETTE/CP	24 858
AUTRES CHARG.PERS.A PAYER	12 311
ORG. SOC. CH/CONGES P	7 656
ETAT CH. SOC/CP A PAYER	497
ETAT AUTRES CH. A PAYER	1 814
Total	267 648

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	2 164		
Total	2 164		

Impôts sur les bénéfiques - Intégration fiscale

La société SARL M F T est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL M H.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Au 30 septembre 2023, la société fait partie d'un groupe fiscal composé des sociétés suivantes :

- SARL MH (Société Mère) - RD 30 Les Aiguillons - 69670 VAUGNERAY
- SARL CERRA (Société Fille) - RD 30 Les Aiguillons - 69670 VAUGNERAY
- SARL MFT (Société Fille) - RD 30 Les Aiguillons - 69670 VAUGNERAY

Effectif

Effectif moyen du personnel : 10 personnes.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL M F T

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 1 116 509 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 111 483 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/09/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 3 à 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 4 ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	42 381			42 381
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 273			4 273
Immobilisations incorporelles	46 654			46 654
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 551			12 551
- Installations générales, agencements aménagement divers		5 400		5 400
- Matériel de transport	912 064	78 000		990 064
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 747			4 747
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	929 362	83 400		1 012 762
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	976 016	83 400		1 059 416

Immobilisations incorporelles

Notes sur le bilan

Fonds commercial

	30/09/2023
Éléments achetés	42 380
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	42 381

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 496	214		1 710
Immobilisations incorporelles	1 496	214		1 710
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 551			12 551
- Installations générales, agencements aménagements divers		699		699
- Matériel de transport	635 356	44 668		680 024
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 747			4 747
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	652 654	45 367		698 021
ACTIF IMMOBILISE	654 150	45 580		699 730

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 314 754 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	252 067	252 067	
Autres	60 523	60 523	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 164	2 164	
Total	314 754	314 754	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	111 181
DEBIT.CRED.DIV.PROD.A REC	5 861
Total	117 042

Notes sur le bilan

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 7 625,00 euros décomposé en 1 525 titres d'une valeur nominale de 5,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 525	5,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 525	5,00

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 704 108 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine			72 514	
- à plus de 1 an à l'origine	170 390	97 876		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	175	175		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	233 373	233 373		
Dettes fiscales et sociales	75 301	75 301		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	224 868	93 840	131 028	
Produits constatés d'avance				
Total	704 108	500 566	203 542	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	78 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	115 745			
(**) Dont envers les associés	160 842			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	220 335
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	175
PERS DETTE/CP	24 858
AUTRES CHARG.PERS.A PAYER	12 311
ORG. SOC. CH/CONGES P	7 656
ETAT CH. SOC/CP A PAYER	497
ETAT AUTRES CH. A PAYER	1 814
Total	267 648

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	2 164		
Total	2 164		

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

La société SARL M F T est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL M H.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Au 30 septembre 2023, la société fait partie d'un groupe fiscal composé des sociétés suivantes :

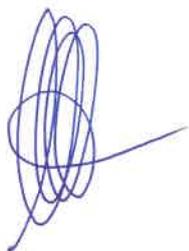
- SARL MH (Société Mère) - RD 30 Les Aiguillons - 69670 VAUGNERAY
- SARL CERRA (Société Fille) - RD 30 Les Aiguillons - 69670 VAUGNERAY
- SARL MFT (Société Fille) - RD 30 Les Aiguillons - 69670 VAUGNERAY

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 10 personnes.

Certifié conforme à l'original

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

MARIETTON FORMATION TRANSPORTS

Société par Actions Simplifiée au capital de 7 625,00 Euro

Siège social : Route Départementale 30

69670 VAUGNERAY

412 540 361 RCS LYON

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DU RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 27 MARS 2024

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023, s'élevant à 111 483.22 €, au compte « Autres réserves » de sorte que ce dernier ressortira à 375 448.34 €.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des exercices précédents ont été les suivants :

Date de clôture	Dividendes versés
30/09/2022	30 000.00 €
30/09/2021	Néant
30/09/2020	100 000.00 €

Extrait certifié conforme
Le Président

